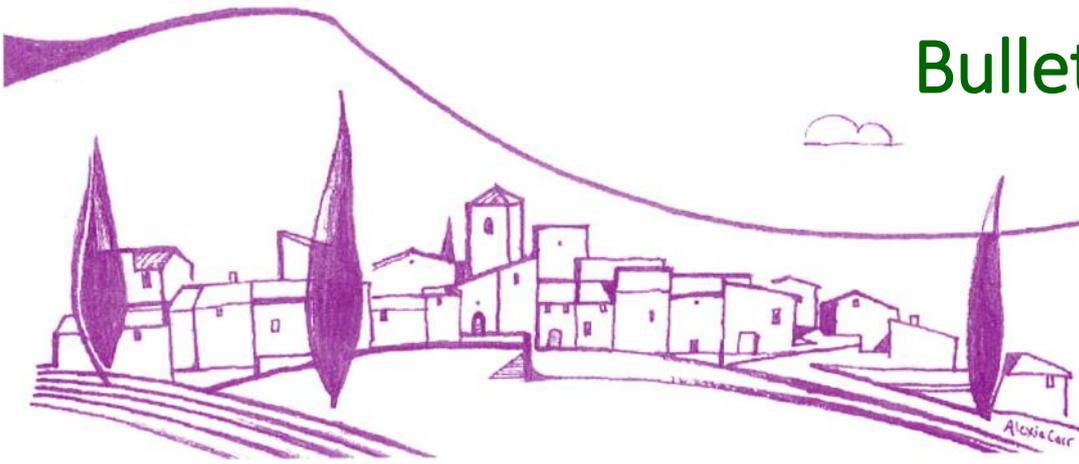


Bulletin Communal Villeperdrix

Numéro 1
2^e semestre 2014



LES SALLES POLYVALENTES



Les vieilles écoles de Villeperdrix et de Léoux ont retrouvé une nouvelle jeunesse grâce à leurs restaurations. Elles sont désormais à la disposition de notre commune, de nos associations et de tous les habitants pour leurs réunions, leurs manifestations culturelles ou festives. Un règlement pour leur usage sera bientôt disponible. Au village, un projet de réfection de la façade de la vieille école, de reconstruction du four et de réaménagement de la cour et de son accès est à l'étude.

LA CARTE COMMUNALE

Il s'agit d'un document d'urbanisme qui va régir les possibilités de constructions neuves sur notre commune. Le premier projet nous paraissant trop restrictif, nous réfléchissons à proposer à l'administration un périmètre plus étendu dans le but d'obtenir quelques constructions neuves aussi bien au village qu'à Léoux. Les chances d'aboutir sont minces car, depuis quelques années, l'Etat préfère que l'on favorise le bâti existant plutôt que d'envisager des constructions neuves.

OÙ EST LA PERDRIX DE VILLEPERDRIX?

L'origine du nom de notre commune découle du patronyme « Perdicus » un centurion romain qui, il y a plus de 2000 ans, séjourna à Villeperdrix.



DE NOUS À VOUS

Ce Bulletin Communal est rédigé et illustré par une équipe de conseillers et d'habitants de notre commune. Il est imprimé par ETIQUATRE sur papier recyclé, plié à la main et distribué à pied !



LE MOT DU MAIRE

Bonjour à toutes et à tous. Dès les élections de Mars 2014 terminées, toute la nouvelle équipe municipale s'est mise au travail pour, d'une part, mener à bien les réalisations en cours et, d'autre part, réfléchir sur les projets à mettre en œuvre pour les années à venir : en premier lieu, la station d'épuration et la mise en service du nouveau réseau d'assainissement collectif crée sous le village puis le lancement des premières réunions préalables à la mise sur pied de l'Espace Naturel et Sensible prévu sur une partie de notre territoire.

Une nouvelle réflexion s'est ouverte sur la « carte communale » afin d'essayer de créer des conditions favorables à quelques constructions neuves dans le but d'accueillir de nouveaux habitants. La commission « travaux, bâtiments, voirie » s'est penché sur une deuxième phase de travaux à l'école du village portant essentiellement sur l'aménagement de la cour et de ses accès ainsi que sur la réimplantation du four communal. Celle-ci a également envisagé la restauration de la rue du « Trou du Tour ». Enfin, une nouvelle convention d'AMO (assistance à maîtrise d'ouvrage) a été signée avec le département de la Drome pour l'établissement d'un schéma directeur du service de l'eau potable, document désormais indispensable pour l'entretien du réseau.

Tout ce travail n'a été possible que grâce à l'implication de chaque membre du Conseil Municipal et malgré quelques divergences, chacun a su privilégier l'intérêt général. Je tiens à les en remercier.

Quelques mots pour parler d'intercommunalité. En effet, la loi nous impose de créer de nouvelles communautés de communes d'au moins 20.000 habitants (sauf dérogations éventuelles pour certains territoires ruraux). Notre petite « CCPR », d'à peine 1.000 âmes, doit donc se battre pour trouver une place dans une nouvelle communauté 20 fois plus grande. Ce ne sera pas chose facile, mais il est important de savoir que l'avenir de notre Commune est directement lié à cette nouvelle structure.

J'en termine en félicitant la petite équipe qui a beaucoup « bossé » pour bâtir ce premier bulletin municipal. Je sais qu'ils attendent vos propositions pour le numéro prochain afin que cette « feuille de chou » devienne un lien, non seulement entre tous les habitants de la commune, mais aussi avec tous ceux et celles qui s'intéressent de près ou de loin à la vie de « VIARE ».

Amitiés, Jacques NIVON

HORAIRES DE LA MAIRIE

Attention! Depuis le 1^{er} Octobre la mairie est ouverte au public les **jeudis, le matin de 9h à 12h.**

CALENDRIER



31-10 Fêtons **Halloween** à Léoux: déguisements, partage d'un repas le soir. Tournée des enfants dans les maisons pour récupérer des bonbons.

11-11 Commémoration du centenaire de la guerre de 14, un hommage sera rendu aux soldats de Villeperdrix tombés au champ d'honneur (programme en page 4).



21-12 L'après-midi : arbre de Noël avec un spectacle pour les enfants de tous âges. Information par affichage public.



MARIAGE

Le neuf août, à la mairie de Villeperdrix se sont unis par les liens du mariage notre conseiller municipal Gerard NEHL et MANY. Nous leur souhaitons beaucoup de bonheur.

L'été à Léoux



PIQUE-NIQUE CHAMPÊTRE

photos Marjolaine LC

Malgré un temps un peu frais pour la saison, la fête à Léoux s'est déroulée dans une ambiance bon enfant; les calèches permettant à tous, petits et grands de faire le tour de la combe et de redécouvrir, aux pas des chevaux cette belle nature environnante. En même temps un concours de boules organisé par Louis et une chasse au trésor pour les enfants. Ensuite Orgue de barbarie et accordéon ont prolongé la soirée.

TRI SÉLECTIF « Si tu me jettes, je reviens dans ton assiette »

Les responsables de la plateforme de compostage de Rémuzat qui accueille les déchets biodégradables collectés dans les communes de la CCPR, constatent que le tri sélectif de ces derniers baisse en qualité. Cette situation entraîne des surcoûts soit en obligeant à les retrier manuellement afin d'enlever ce qui n'est pas biodégradable, soit en remettant ces déchets dans le circuit normal des ordures ménagères, c'est-à-dire vers l'enfouissement, non seulement beaucoup plus onéreux, mais aussi beaucoup moins écologique.

Il est donc absolument nécessaire que le tri se fasse correctement à la source, c'est-à-dire à chaque fois que vous amenez un déchet dans un des containers verts de la commune.

Il est également à noter que la qualité du compost produit, passe par un apport minimum de déchets verts. Donc pensez à apporter à Rémuzat les déchets issus de la taille de vos arbres ou de vos haies ainsi que ceux issus de la tonte des pelouses.

LE CONSEIL MUNICIPAL CONVOQUÉ À LÉOUX

Pour une commune d'un peu plus de 100 habitants, Villeperdrix a une chose unique: deux mairies! Pour la première fois depuis très longtemps, le conseil municipal a délibéré dans la salle de l'ancienne école de Léoux, un endroit bien connu par quelques élus qui y ont appris à lire et à écrire. Une dizaine d'habitants de Léoux et du village ont assisté à la séance. Le conseil municipal se propose de retourner à Léoux une fois par an pour souligner les forts liens entre village et hameau.





L'été au Village

ACTIVITÉS, ASSOCIATIONS

Plein de talents dévoilés à Villeperdrix cet été:

Expositions de peintures de MANY et sculptures de Guy Rouvier et exposition d'œuvres de Gisèle Simon.



TRADITIONS ORALES

Le 27 juillet à l'église, un conteur provençal nous a enchantés de ses belles histoires, dans un patois musical. Cette soirée était organisée par l'Association pour la Sauvegarde du Patrimoine local et le Développement des Activités culturelles, l'ASPDA.

15 AOUT

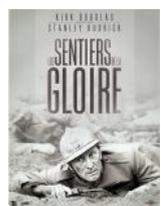
38 exposants étaient présents en ce 15 Août 2014 pour notre 25^e traditionnel vide-grenier.

MUSIQUE SUR LA COLINE

Le 12, 13 et 14 Septembre à la Bergerie, le violoncelliste Alain Meunier, les voix d'Alexia CARR et Catherine SILIE, nous ont fait voyagés en musique et en poésie dans cette belle lumière de début d'automne.

100^e COMMÉMORATION DE LA GUERRE DE 14

Une cérémonie aura lieu devant le monument aux morts de Villeperdrix le 11 novembre à 15h30 en présence de monsieur le sous-préfet de Nyons. Elle sera suivie d'un vin d'honneur. Le rassemblement pour le départ du cortège se fera à la mairie. À 18h00, le comité des fêtes vous propose une soirée



thématique dans la salle des fêtes : projection d'un documentaire, pause-repas, puis projection du film **Les Sentiers de la gloire**.

Sur réservation, jusqu'au 7-11 au tél. 06-12 23 67 09 ou 06-84 96 01 81. Prix 10 €. Penser à amener vos couverts.

PATRIMOINE SAUVEGARDE DU PONT ROMAIN

Le samedi 30 aout, quelques conseillers et plusieurs adhérents de l'ASPDA sont allés sur le terrain pour voir les ruines de l'ancien pont romain et constater la dégradation de cet édifice. Afin d'arrêter ce processus, il convient de retirer les arbustes et les lierres grimpants sur les culées, restaurer les blessures causées par ces plantes, stabiliser l'édifice. Un des objectifs de l'ASPDA est aussi de mettre en valeur ce vestige en balisant le terrain pour rendre plus visible le tracé de la voie gallo-romaine. Ces éléments archéologiques constituent un témoignage du passé. Il nous appartient de tout mettre en œuvre pour les réhabiliter, mettant ainsi à jour un trésor historique qui fera la fierté de tous et sera un atout touristique pour notre village. Pour l'accompagner dans ce projet la commune s'est adressée au Syndicat Mixte des Baronnies Provençales.



LES FÊTES DE L'ÉTÉ

Le 5 juillet la commune invitait les Juilletistes à un joyeux apéritif de bienvenue sur la place de Villeperdrix. Le 2 août à Léoux fut



proposé à l'ancienne école, un apéro convivial qui eut un vif succès malgré une météo à tendance océanique. Chacun a apporté quelque chose, salé ou sucré pour se régaler et un « bon bavard pour les oreilles ».

Le 16 aout les chasseurs de l'ACCA ont préparé leur repas d'été traditionnel : une paella géante était servie régaland plus de 130 personnes.



STATION D'ÉPURATION (STEP)

Réalisation vraiment nécessaire à notre village, initiée par Gérard PLANTEVIN et son équipe, le chantier a commencé courant Septembre pour se terminer fin Novembre, si la météo le permet.

Les travaux, réalisés par l'entreprise BRUN TP de Sahune, associée à EPUR NATURE, sont conduits par le bureau d'études CEREG pour le compte du Département, à qui la commune a confié une mission de maîtrise d'ouvrage déléguée. En clair, le Département construit pour nous cette station et nous la transmettra lorsque celle-ci sera complètement opérationnelle : ceci aussi bien sur le plan technique que financier.



Une première phase de travaux a consisté à étendre le réseau d'assainissement communal vers le Sud du village. Les effluents, collectés depuis le transformateur EDF situé à l'entrée du village jusque chez Elise et Emile Mallet, sont pompés vers la station via une canalisation qui remonte au village (la pompe se trouve dans le virage sous chez Emile).

Les habitations desservies par ce nouveau réseau auront deux années pour s'y raccorder.

Le montant de la taxe de raccordement sera lié au bilan financier général des travaux et, dans tous les cas, il sera inférieur à ce qui avait été prévu initialement.



LA MAINTENANCE DE L'ESPACE RURAL - LA TRANSHUMANCE

photos Marjolaine LC

Au fil du temps, le nombre des éleveurs de vaches et de moutons diminue, lentement mais sûrement.

Résultat, les pâturages sont envahis par les broussailles jusqu'à devenir des bois. En quelques décennies, notre patrimoine paysager s'est ainsi profondément modifié. Heureusement, il y a encore des hommes et des femmes pour qui la belle activité pastorale se conjugue au présent. Au mois de juin trois bergers venus du Diois, ont bivouaqué sur les pentes de la Montagne d'Angèle avec leurs vaches grises de Gascogne, un grand troupeau de moutons et de chèvres, une douzaine de chevaux et de poneys. Durant cette période un petit poney est né. Les troupeaux permettent d'entretenir les prairies et de faire reculer la végétation envahissante. Cette initiative bienvenue pour la Nature et pour les hommes est à renouveler !

LE RÉSEAU D'EAU POTABLE

La commune a signé une convention d'AMO (Assistance à Maitrise d'Ouvrage) avec le département de la Drôme pour l'établissement d'un schéma directeur communal du service de l'eau potable, document désormais indispensable pour l'entretien du réseau.



Les buts d'une telle démarche sont:

- de cartographier le réseau
- d'identifier la qualité des canalisations
- de mettre en place les systèmes de détection de fuites en vue de les réduire au maximum

Ce document permettra de mettre en place un programme pluriannuel d'entretien et d'amélioration de la desserte en eau potable.

LA CCPR RÉUNIE À VILLEPERDRIX

La Communauté de Communes du Pays de Rémuzat, ou plus simplement la CCPR, siégeant normalement à Rémuzat, s'est déplacée à Villeperdrix le 30 septembre pour y tenir un conseil communautaire. Le conseil municipal, présent à la séance, a ensuite offert un repas simple et convivial ; une bonne occasion de faire connaissance dans une ambiance chaleureuse.



RESTONS CONNECTÉS

Soyez mieux et plus rapidement informés sur tout ce qui concerne Villeperdrix :

- ◆ informations municipales
- ◆ activités du conseil
- ◆ manifestations diverses
- ◆ envoi du bulletin municipal sous forme numérique en format pdf, etc...



A cette fin, faites nous parvenir votre adresse mail à : villaperdricus@orange.fr